



Mission régionale d'autorité environnementale

Martinique

Paris La Défense, le 16 décembre 2019

Compte-rendu et relevé de décisions de la réunion du 16 décembre 2019 de la MRAe Martinique. La réunion a été organisée sous forme de visio-conférence.

Participants :

MRAe : José Nosel, membre associé et Thierry Galibert, président de la MRAe

DEAL Martinique : Joël Figueres, Aline Da Costa Marques

Ordre du jour :

1- Point soumis à délibération de la MRAe :

- Décision de l'Autorité Environnementale 2019DKMAR5 après examen au « cas par cas – Plans et programmes » relatif au projet de modification n° 1 du plan local d'urbanisme

de la commune du Morne-Vert

Le projet de décision 'avis a été adressé aux membres de la MRAe par mel le 12 décembre 2019 à 17h10 (heure de métropole).

Les échanges ont permis d'adopter la décision ci-jointe.

- Avis 2019 AMAR11 de l'autorité environnementale sur le rapport d'évaluation environnementale stratégique du projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de SAINT- PIERRE visant la prise en compte de projets de création de fermes photovoltaïques sur les sites de l'Habitation Beauséjour et de la Coulée Blanche.

Le projet d'avis a été adressé aux membres de la MRAe par mel le 10 octobre 2019 à 13h49 (heure de métropole).

Les échanges ont permis la validation du projet joint..

2 - Rappel sur les dossiers en cours-échéances futures.

- L'avis 2019 AMAR12 de l'autorité environnementale sur le rapport d'évaluation environnementale stratégique du projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de SAINT-PIERRE visant la prise en compte de projets d'extension de carrière sera traité sous forme d'échange électronique

le président de la MRAe

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'T' followed by a cursive 'G' and 'L'.

Thierry Galibert